



Compte-rendu de la séance du Conseil d'Administration du 12 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le douze avril, les membres du Conseil d'Administration du CIAS de la Rive Droite se sont réunis dans la salle de réunion du CIAS sur la convocation qui leur a été adressée le 6 avril 2018 par le Président, conformément au Code Général Des Collectivités Territoriales.

Présents	HOSCHAR Jacky, LAPOIRIE Catherine, NEGRI Colette, BALLARINI Jean-Louis, BESOZZI Daniel, TURCK Gilbert, VETZEL Jean-Paul, REDON Marcel
Absents excusés	HUBERTY René
Absents non excusés	

La séance est ouverte à 20h30 sous la présidence de Monsieur Jacky HOSCHAR, Président, qui constate que le quorum est atteint.

M. le Président donne lecture de l'ordre du jour, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales :

ORDRE DU JOUR

- 1. FINANCES : Compte de gestion 2017**
- 2. FINANCES : Compte administratif 2017**
- 3. FINANCES : Affectation du résultat 2017**
- 4. FINANCES : Non-Valeurs et Provisions 2018**
- 5. FINANCES : Budget primitif 2018**
- 6. PERSONNEL : Création poste**

POINT 1 : COMPTE DE GESTION 2017

DCA N°2018-001

Le Président rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Après s'être fait présenter les budgets primitifs de **l'exercice 2017** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de **l'exercice 2017**, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité:

- **Approuve** le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2017. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Le Compte Administratif du CIAS pour l'exercice 2017 a été arrêté le **31 décembre 2017**. Concernant l'exercice 2017, ce compte administratif est présenté selon la nomenclature M14 pour le budget principal. En outre, conformément aux instructions ministérielles en vigueur et notamment au décret du 27 Mars 1993 précisant les modalités d'application de la Loi n° 92.125 du 6 Février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République, les états et listes sont joints au Compte Administratif

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, sous la Présidence de Mme LAPOIRIE Catherine, Vice-Présidente, le Président ne pouvant participer au vote :

- VU les décrets et instructions ministérielles sur la Comptabilité Publique,
- VU le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré
- **Approuve** le Compte Administratif du CIAS de la Rive Droite pour l'exercice 2017. Ces résultats sont en parfaite concordance avec le Compte de Gestion du Trésorier Principal qui fait l'objet d'une autre délibération.
- Les recettes et les dépenses de l'exercice 2017 du budget principal exécutées en comptabilité M14 sont arrêtées aux montants suivants :

	Résultats à la clôture 2016	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2017	Recettes 2017	Résultat 2017	Résultat à la clôture 2017
INVESTISSEMENT					0,00	0,00
FONCTIONNEMENT	- 5 613,96	0,00	909 055,01	948 022,23	38 967,22	33 353,26
TOTAL	- 5 613,96	0,00	909 055,01	948 022,43	38 967,22	33 353,26
LIGNE 002 EXCEDENT 2017		- 5 613,96				

POINT 3 : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2017

- Après avoir entendu et approuvé, ce jour, le compte administratif de l'exercice 2017,
- Statuant sur le résultat de fonctionnement de l'exercice 2017,
- Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de **33 353,26 €**,

Le comité syndical décide à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

A) RESULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe + si excédent ou – si déficit	+ 38 967,22 €
B) RESULTAT ANTERIEUR REPORTE (Ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + si excédent ou – si déficit)	- 5 613,96 €
C) RESULTAT A AFFECTER = A + B (hors restes à réaliser)	+ 33 353,26 €
D) SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT	
Déficit (besoin de financement)	
Excédent (excédent de financement)	
E) SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT	
Besoin de financement	
Excédent de financement	
F) BESOIN DE FINANCEMENT = D+E	

DECISION D’AFFECTATION	
1 - AFFECTATION EN RESERVE R 1068 en investissement (au minimum couverture du besoin de financement F)	
2 – REPORT DE FONCTIONNEMENT R002 (résultat à affecter ligne C moins ligne 1 ci-dessus)	+ 33 353,26 €

POINT 4 : NON-VALEURS et PROVISIONS 2018	DCA N°2018-004
---	-----------------------

Vu, l’instruction M14 relative à la comptabilité des communes,
Vu, l’article L-2321-2 du Code général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, le Conseil d’Administration décide à l’unanimité :

- **De porter** au 31/12/2018, pour le budget du CIAS, le montant des non-valeurs comptabilisées au titre des créances éteintes d’une part, et des créances minimales ou des poursuites infructueuses d’autre part, sur le budget principal à hauteur de 30,80 €, les dépenses correspondantes seront portées au budget de l’année 2018 sur les crédits à ouvrir au compte 6541
- **De porter** au 31/12/2018, pour le budget du CIAS, le montant des provisions comptabilisées au titre des débiteurs défaillants à hauteur de 1 265,30 €, les dépenses correspondantes seront portées au budget de l’année 2018 sur les crédits à ouvrir au compte 6817
- **De reprendre** les provisions antérieures pour le budget du CIAS, à hauteur de 760 €, les recettes correspondantes seront portées au budget de l’année 2018 sur les crédits à ouvrir au compte 7817.

POINT 5 : BUDGET PRIMITIF 2018	DCA N°2018-005
---------------------------------------	-----------------------

VU les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget primitif,

VU l’instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

CONSIDÉRANT le projet de budget primitif de l’exercice 2018 du budget principal présenté par le Président, soumis au vote par nature,

Le Conseil d’Administration, après en avoir délibéré, décide à l’unanimité d’adopter le budget primitif pour l’exercice 2018 tel que décrit dans le document annexé et conformément au tableau ci-dessous :

- au niveau du chapitre pour la section d’investissement,
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,

Le budget principal, pour l’exercice 2018, est équilibré en recettes et dépenses aux montants de :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Inscriptions budgétaires	1 300 000 €	1 300 000 €	10 000 €	10 000 €
Restes à Réaliser				
TOTAUX	1 300 000 €	1 300 000 €	10 000 €	10 000 €

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil d'Administration de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Création d'un poste d'Adjoint d'animation à temps non-complet (18h/semaine annualisé) :

La création d'un emploi d'adjoint d'animation à temps non-complet à 18/35ème à compter du 7 mai 2018.

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière animation, au grade d'adjoint d'animation.

Si l'emploi ne peut être pourvu par un fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un agent contractuel dont les fonctions relèveront de la catégorie C dans les conditions fixées par l'article 3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984. Sa rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade d'adjoint d'animation sur la base du 1^{er} échelon.

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

VU le tableau des emplois ;

Le conseil d'administration après en avoir délibéré, décide à l'unanimité:

- **d'adopter** la proposition du Président et de créer un poste d'adjoint d'animation à 18h/semaine annualisé,
- **de modifier** ainsi le tableau des emplois,
- **d'inscrire** au budget les crédits correspondants.

La séance est levée à 22h00

Le Président,

Jacky HOSCHAR

Approbation du PROCÈS VERBAL de la séance du Conseil d'Administration du 12 avril 2018

NOM Prénom	Présence	Procuration à	Signature
HOSCHAR Jacky <i>Président</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
LAPOIRIE Catherine <i>Vice-Présidente</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
NEGRI Colette <i>Vice-Présidente</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
BALLARINI Jean-Louis	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
BESOZZI Daniel	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
HUBERTY René	<input type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input checked="" type="checkbox"/> Absence excusée		
TURCK Gilbert	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
VETZEL Jean-Paul	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
REDON Marcel	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		